

J'ai l'honneur de vous faire savoir qu'il a plu à Son Excellence l'Administrateur du gouvernement du Canada d'ordonner l'émission de lettres patentes sous ses seing et sceau, constituant l'honorable Ronald Martland, juge puîné de la Cour suprême du Canada, son suppléant et le chargeant d'exécuter, au nom de Son Excellence, tous les actes nécessaires, au gré de Son Excellence.

Le greffier donne lecture de la délégation de la commission.

Son Honneur le Président dit:

Honorables membres du Sénat,

Membres de la Chambre des communes,

Je suis chargée de vous informer que Son Excellence l'Administrateur du gouvernement du Canada ne juge pas à propos de faire connaître, avant que la Chambre des communes n'ait choisi son président conformément à la loi, les motifs qui l'ont porté à convoquer le Parlement, mais qu'il les exposera à 3 heures aujourd'hui même.

La Chambre des communes se retire.

Il plaît à l'honorable suppléant de l'Administrateur du gouvernement du Canada de se retirer.

Le Sénat reprend sa séance.

COMMUNICATION DU SECRÉTAIRE DU GOUVERNEUR
GÉNÉRAL

Son Honneur le Président: Honorables sénateurs, j'ai reçu la communication suivante:

RÉSIDENCE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL
OTTAWA

le 30 septembre 1974

Madame,

J'ai l'honneur de vous informer que Son Excellence l'Administrateur du gouvernement du Canada arrivera à l'entrée principale des édifices du Parlement à 2 h 35 aujourd'hui, le 30 septembre 1974, et que, lorsqu'on aura avisé Son Excellence que tout est prêt, il se rendra à la salle du Sénat pour ouvrir officiellement la trentième législature du Canada.

Veuillez agréer,
Madame le Président,
l'assurance de ma haute considération.
Le chef du cabinet du
Gouverneur général,
Esmond Butler

Son Honneur

le Président du Sénat,

Ottawa.

(Sur la motion du sénateur Langlois, appuyé par le sénateur Godfrey, le Sénat s'ajourne jusqu'à 2 h 30.)

[Son Honneur le Président.]

SECONDE SÉANCE

La séance est ouverte à 2 h 30 de l'après-midi, le Président étant au fauteuil.

Le Sénat s'ajourne à loisir.

A 2 h 35, Son Excellence l'Administrateur du gouvernement du Canada étant arrivé au Sénat et ayant pris place sur le trône,

Son Honneur le Président ordonne au gentilhomme huissier de la verge noire d'aller informer la Chambre des communes que c'est le désir de son Excellence l'Administrateur du gouvernement du Canada que les Communes se rendent immédiatement auprès de lui dans la salle du Sénat.

La Chambre des communes étant arrivée,

Son président, l'honorable James Jerome, prononce les paroles suivantes:

Qu'il plaise à Votre Excellence,

La Chambre des communes m'a élu son président, bien que je sois peu capable de remplir les devoirs importants qui me sont par là assignés.

Si, dans l'exécution de ces devoirs, il m'arrive jamais de faire une erreur, je demande que la faute me soit imputée et non aux Communes, dont je suis le serviteur et qui, en vue de s'acquitter le mieux possible de leurs devoirs envers la Reine et le pays, réclament humblement, par ma voix, la reconnaissance de leurs droits et privilèges incontestables, notamment la liberté de parole dans leurs débats ainsi que l'accès auprès de la personne de Votre Excellence en tout temps convenable, et demandent que Votre Excellence veuille bien interpréter de la manière la plus favorable leurs délibérations.

Son Honneur le Président du Sénat répond en ces termes:

Monsieur l'Orateur, Son Excellence l'Administrateur du gouvernement du Canada me charge de vous dire qu'ayant pleine confiance dans le loyalisme et l'attachement de la Chambre des communes envers la personne et le gouvernement de Sa Majesté, et ne doutant nullement que ses délibérations seront marquées au coin de la sagesse, de la modération et de la prudence, il lui accorde et, en toutes occasions, saura reconnaître ses privilèges constitutionnels. J'ai également ordre de vous assurer que les Communes auront, en toute occasion convenable, libre accès auprès de Son Excellence et que leurs délibérations ainsi que vos paroles et vos actes seront toujours interprétés par lui de la manière la plus favorable.

DISCOURS DU TRÔNE

Il plaît à Son Excellence l'Administrateur du gouvernement du Canada d'ouvrir la première session de la 30^e législature par le discours suivant:

Honorables membres du Sénat,

Membres de la Chambre des communes

J'ai l'honneur de vous souhaiter la bienvenue à la première session de la trentième Législature du Canada.

Je me trouve parmi vous aujourd'hui en ma qualité d'Administrateur du Gouvernement du Canada, fonction que j'assume en raison de la maladie qui afflige le Gouverneur général depuis le mois de juin dernier. Les Canadiens